

08/03/2011



Vaularon, Yvette, Frileuse  
2 av du Soleil Levant  
91440 Bures sur Yvette

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE  
DU 08 Mars 2011  
AVEC  
LES ELUS CHARGES DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA MAIRE DE BURES-SUR-YVETTE**

<b>Participants</b>	<u>Mairie de Bures sur Yvette :</u> - Anne Lowczyk, Directrice du Service Technique. - Michel Serbier, Maire-adjoint au Développement Durable, à l'Environnement et à l'Urbanisme.  <u>Association VYF :</u> - Michel Bignard, - Danielle Farret (secrétaire de séance).	<b>- Lieu</b> Mairie de Bures-sur-Yvette
<b>Diffusion :</b>	Membres de VYF et diffusion site.	

## Objectifs

- Faire le point sur les petits travaux à réaliser dans le cadre de la lutte contre les inondations et la pollution par les eaux usées.
- Propositions concernant les arrivées d'eau liées aux drainages des terres agricoles sur le Plateau de Gometz.

## Ordre du Jour

### 1) Propositions de planification des petits travaux à réaliser sur les rivières de Bures

#### - Vaularon

- Rétrécissement du Vaularon rue Édouard Herriot due à une arrivée d'eaux pluviales de la ville.(demande historique),
- Entretien du Vaularon, (enlèvement du lit au niveau de la grande maison)
- Réfection du mur dans le lit du Vaularon Oseraie en face de la grande Maison,

- #### - Yvette :
- Taille de la végétation sur l'ensemble du parcours,
  - Souche dans le canal de fuite le long du terrain de sport.

#### - Frileuse : - Aménagement du **triangle de la Frileuse.**

(vu le 9 février 2010 sur le terrain, avec Monsieur Serbier et Monsieur Porlan du Service Technique de Bures).

### 2) Le Plateau de Gometz

Propositions sécuritaires suite aux observations de VYF.

### 3) Questions diverses dont :

Proposition de rendez-vous à prévoir pour dossiers :

- Prix de l'eau,
- Conformité des branchements.

Rencontre

## 1) Planification des petits travaux à réaliser sur les rivières de Bures

### 1.1 ) - Vaularon

- Rétrécissement du Vaularon rue Édouard Herriot due à une arrivée d'eaux pluviales de la ville.(demande historique),

R : Monsieur Serbier doit dépêcher un responsable du service technique afin de voir et planifier la correction de l'arrivée dans le Vaularon d'une canalisation d'eau pluviale qui ampute la moitié du Vaularon à côté du pont, rue Édouard Herriot, selon la nature des travaux peut être à faire par une entreprise extérieure.

- Entretien du Vaularon, (enlèvement du lit au niveau de la grande maison)

R : sera fait, à planifier demain pour la commune.

### 1.2 ) Yvette

- Réfection du mur dans le lit du Vaularon Oseraie en face de la grande Maison,

R : Sera vu avec Madame Carrière Présidente de l'association des copropriétaires des immeubles.

- Réfection du mur sous étaies dans le Vaularon aval au niveau du 21 de la rue du Docteur Collé.

R : Le propriétaire va être contacté par la mairie rapidement.

- Taille de la végétation sur l'ensemble du parcours,

R : Dans un premier temps sera inclus dans le bulletin municipal le rappel des tailles et de l'entretien des berges des rivières et rus. L'absence de réalisation entraînera un courrier chez les particuliers négligents. Michel Bignard doit entrer en contact avec Anne Bodin pour éclaircir le problème d'évacuation des coupes du bassin de Bures /côté Gif, à savoir que celui qui coupe ....évacue !

Les recommandations concernant la non évacuation des eaux de lavage de voiture et l'envoi de produits polluants dans le réseau d'eau pluvial pourraient accompagner ces recommandations.

- Souche dans le canal de fuite le long du terrain de sport.

R : A constater par le service de mairie et le faire enlever.

- Jonction Vaularon/Canal de fuite du moulin. Envoi du surplus d'eau du Vaularon lors d'orage ou de pluie importante, dans le canal de fuite du moulin vers l'université. La Voie Kastler étant projetée à cours terme, VYF demande que soit inclus le projet de dérivation des eaux. Ce projet ne semble pas budgétisé à ce jour. Le SIAHVY a fait un plan de travaux après analyse des sous sols.

R : Monsieur Vivien sera contacté par la mairie afin de réactualiser ce projet et de le budgétiser.

### 1.3 ) Frileuse

- Aménagement du **triangle de la Frileuse**. (vu le 9 février 2010 sur le terrain, avec Monsieur Serbier et Monsieur Porlan du Service Technique de Bures).

R : Ce triangle est maintenant sous la responsabilité de Gometz le Châtel. Un courrier va être adressé à Madame Schmitt afin de connaître l'avancée du dossier.

## 2) Le Plateau de Gometz

Propositions sécuritaires, suite aux observations de VYF des drainages des terres agricoles, sans protection avale. VYF va envoyer ce jour des courriers à Monsieur le Préfet, la DDEA et copies à Monsieur et Madame les Maires de Bures et de Gometz, et à Monsieur le Conseiller Général, afin de faire évoluer un dossier qui ne trouve à ce jour pas d'issue.

R : Monsieur Serbier doit en faire référence à Monsieur Vigier. Un courrier de la mairie permettrait de renforcer la demande.

## 3) Questions diverses dont proposition de rendez-vous à prévoir pour dossiers :

### 3.1 ) Coût de l'eau : dossier géré par Alain Brouste de VYF.

A la recherche d'explications concernant les augmentations régulières en cours d'année et la finalité de ces augmentations. Ce qui pose la question de la part communale et pour quelles réalisations et attributions selon le SDA de la ville.

Rencontre possible le 5 avril 2011 à 14h30.

### 3.2 ) Conformité des branchements :

Faire un tableau du cheminement de l'information concernant les observations des branchements chez les particuliers dans les réseaux d'eaux pluviales et usées.

A planifier.

### 3.3 ) Requalifier en « intercommunal » et prendre en charge tout réseau transportant des eaux usées

issues de plusieurs villes, dont, par exemple, ceux transportant des effluents de Chevry (le long de la Frileuse), ou des Ullis (passant rue du Général Leclerc-rue Charles de Gaulle...) jusqu'à l'intercommunal actuel. Réaliser des travaux de remise à niveau dans le centre de Bures (odeurs nauséabondes rue du Général Leclerc jusqu'à l'ouvrage situé en souterrain au niveau de l'église, au carrefour de la rue Charles de Gaulle et du Général Leclerc préalablement au projet d'urbanisation de l'Îlot mairie + résidence Victor Hugo.

Corriger la qualité de l'intercommunal actuel du Vaularon qui présente de nombreux angles droits.

En cours de négociation avec le SIAHVY.

3.4 ) A nettoyer : l'avaloir du petit parking du bassin de Bures

La mairie va voir avec le SIAHVY.